

# LE PETIT JOURNAL DE BOURG DU BOST

Bulletin d'informations locales

## LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

mercredi 2/07 : chorale à l'Eglise  
dimanche 13/07 : dîner dansant au Jessy  
dimanche 10/08 : fête de la soupe

N° 49 - Juin 2014



La nouvelle équipe municipale

## Sommaire

- Page 2. Le mot du Maire
- Page 3. Informations Municipales
- Page 8. Communauté de Communes
- Page 10. Informations pratiques
- Page 11. Vie associative
- Page 14. Annonces

*Il n'est pas de progrès possible si on oublie l'histoire. Les regrets sont vains si les erreurs du passé ne servent pas l'avenir. Entretenir la mémoire des sacrifices de ceux qui ont souffert pour ce pays est une forme de respect.*

*A Bourg du Bost, fidèlement, quelques personnes continuent à honorer la mémoire des victimes de l'histoire au nom de tous. Il nous semble important d'en rendre compte à notre modeste niveau.*

*Dans ce journal, nous essayons toujours de faire le lien entre le passé, le présent que nous vivons, et l'avenir que nous espérons pour notre village.*

le comité de rédaction

# Le Mot du Maire



Madame, Monsieur, chers Amis,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour le résultat des élections municipales.

Vous avez voté pour la liste que je vous ai proposée, de manière homogène, car tous les candidats ont été élus au premier tour, avec un écart maximum de 8 voix.

Nous avons débuté notre travail rapidement, et des projets en sont déjà au stade de la recherche de subventions, voire commencés.

L'enfouissement des lignes électriques continue par le village de Reminsignac.

Le projet du Columbarium et jardin du souvenir est maintenant bouclé en terme de financement, et les premiers travaux devraient débuter avant la fin de l'année.

La rénovation de notre voirie va commencer très rapidement, pour nous permettre de suivre toutes nos routes, sur un maximum de 2 années. Toutefois, je vous demande de nous aider dans cette tâche difficile, par l'entretien et l'élagage des arbres bordant les routes, ce qui économisera notre voirie, mais surtout limitera le risque d'endommager les lignes EDF et Télécom lors des aléas climatiques que nous connaissons de plus en plus souvent ces dernières années.

En ce qui concerne la rénovation de nos lavoirs, l'année 2015 verra la réalisation de ce projet.

Enfin, de nouveaux projets voient le jour avec notre nouveau conseil municipal :

Toilettes publiques, lieu d'exposition et d'expression culturelle, acquisition et aménagement de locaux pour accueillir de nouveaux commerces, rénovation de l'éclairage de l'église, et d'autres encore.

Nous ne pouvons pas tout faire, dans un contexte difficile, lié au désengagement de l'état auprès de nos communes, mais nous travaillerons sur tous les projets, pour ne manquer aucune opportunité dans le développement de notre village.

Je terminerai par la Communauté de Communes du Pays Ribéracois, qui n'a toujours pas fini d'agréger la totalité des compétences, ce qui se traduit par quelques disparités entre les anciennes communautés. Compte tenu de la hausse des taux de fiscalités de cette intercommunalité, et malheureusement pour notre commune d'aucune compétence notoire supplémentaire, je n'ai pas voté le budget proposé.

Toutefois je suis serein en l'avenir de cette institution, qui doit maintenant trouver sa place dans la concertation, et surtout dans la participation des membres, suivant leurs compétences, dans les différentes commissions, avec une écoute non différenciée de toutes les forces qui la constituent.

Je vous souhaite de très bonnes vacances et me tiens toujours à votre disposition, si possible sur rendez-vous, le lundi après-midi à la Mairie.

**Tierry DÉCIMA**

# Informations Municipales

## ELECTIONS MUNICIPALES DU 23 MARS 2014

150 électeurs sur 195 inscrits ont élu les nouveaux Conseillers Municipaux de Bourg du Bost. Lors de la séance d'installation du Conseil Municipal le 28 mars il a été procédé à l'élection du Maire et à la nomination des adjoints. Thierry DÉCIMA a été élu Maire. Ses adjoints sont : Sylvie VALENTIN, Janick LAVILLE, Didier CLOCHARD

*Sous la responsabilité de Monsieur le Maire, les adjoints du Maire ont reçu délégations de fonctions. Entre autres :*

- ↪ **Sylvie VALENTIN**, 1<sup>ère</sup> Adjointe, assiste le Maire dans le suivi de la comptabilité communale, la coordination des manifestations, la gestion de la salle des fêtes et les opérations funéraires.
- ↪ **Janick LAVILLE**, 2<sup>ème</sup> Adjoint, assiste le Maire dans l'entretien et la sécurité des bâtiments communaux, la voirie, les bords de rivière ainsi que les moyens de secours incendie.
- ↪ **Didier CLOCHARD**, 3<sup>ème</sup> Adjoint, assiste le Maire pour les questions d'urbanisme, la location des logements communaux, la collecte des ordures ménagères, l'assainissement collectif.

**Par ailleurs, tous les élus assurent un suivi dans les différents syndicats (eaux, rivières, ordures ménagères, transports scolaires, électricité).**



### les Conseillers Municipaux élus :

- Thérèse MORILLÈRE
- Jean LE GALL
- Bernard GOUNY
- Régis ANDRIEUX
- Fabienne NAU
- Christophe LELEU
- Séverine COURCELLE

*Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous informent que la **plantation des « MAIS »** se fera le week-end **du 16 et 17 août 2014**. Un courrier vous sera adressé prochainement concernant l'organisation de cet événement.*

## ALERTE

En parcourant notre commune, je ne peux qu'adresser un message d'alerte : **notre réseau téléphonique et électrique est en péril.**

A l'évidence, la moindre bourrasque fera céder les câbles et leur remise en état ne pourra se faire parce que les poteaux et les câbles sont prisonniers, envahis par les haies et les branches d'arbres.

La commune n'a pas les moyens d'élaguer les kms de lignes - et ce n'est pas de sa compétence. Il appartient aux propriétaires des haies et arbres de réaliser cet entretien. Le Maire ne peut prendre de dispositions coercitives que si la circulation est entravée ou la sécurité des personnes menacée.

N'oubliez pas, **le responsable est le propriétaire de l'arbre. C'est la loi.**

J'espère que vous comprendrez le sens de mon intervention qui vous alerte d'un très réel souci prochain. Peut être serait-il judicieux et raisonnable d'anticiper ou du moins de réagir au plus tôt. Je resterai, avec les membres de mon Conseil Municipal, à votre écoute.

*Tierry DÉCIMA, Maire de Bourg du Bost*

Pour votre information :

- Obligation d'élagage : Article R.161-24- 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> du code civil
- Plantation présentant un danger pour la sécurité publique : Article L.2212-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

### Prévention des conséquences d'une canicule :

Une période de veille saisonnière du plan départemental de gestion d'une canicule dure du 1<sup>er</sup> juin au 31 août.

Un registre nominatif (et confidentiel) communal est ouvert à Bourg du Bost afin d'identifier d'éventuelles personnes âgées ou handicapées vivant à domicile et souhaitant s'inscrire. Ce registre a pour fonction de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux dans le cas d'une alerte canicule.

Afin de bénéficier d'une aide efficace nous conseillons vivement aux personnes vivant seules et isolées de s'inscrire dès que possible à la mairie ou d'informer un élu qui saura vous conseiller.

### Renouvellement gratuit des compteurs d'eau

Dans le cadre d'un programme de renouvellement des compteurs d'eau un technicien de la SAUR va vous contacter (si ce n'est déjà fait) afin de remplacer votre ancien compteur. **A votre demande** un détecteur de fuite vous sera fourni gratuitement (Il s'agit d'un petit boîtier vous indiquant au jour le jour votre consommation d'eau).

**La pose nécessite votre présence et n'occasionne aucun frais.**

## ETAT CIVIL

### Décès :

**Mme Emma MORILLERE** (née VIGON) nous a quittée le 23 janvier 2014 à l'âge de 84 ans. Elle fut l'épouse de Pierre MORILLERE, ancien maire de notre village. Des habitants du village se souviennent encore avec quelle dextérité elle pratiquait les piquûres afin de rendre service à ses voisins.

**Mr Jean-Pierre LANXADE** décédé brutalement le 14 mars 2014 à l'âge de 73 ans manquera au village. Il a toujours participé à la vie associative, persuadé de la nécessité d'apporter sa contribution à la collectivité.

### Naissance :

Une nouvelle habitante de Bourg du Bost est venue au monde le 12 juin 2014. Elle s'appelle Louison, Emma, Rachel **MARACHE**. Nous lui souhaitons tout le bonheur possible ainsi qu'à ses parents **Claire BERRY** et **Frédéric MARACHE**.

### Le maintien à domicile

Avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois le **PACT Dordogne** peut vous aider à rester dans votre domicile que vous soyez propriétaire ou locataire. Cette association est habilitée à vous conseiller afin d'adapter votre logement au vieillissement ou à l'handicap, aménager votre cadre de vie, rechercher des financements, suivre les dossiers ... etc.

Une documentation plus complète est à votre disposition à la mairie de Bourg du Bost.

**Permanences Ribérac, Maison du département les 2ème et 4ème mardis de 9h30 à 12h.**

**Tel. 05 53 06 81 20 site internet : <http://pact-dordogne.fr>**

### ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014

107 électeurs sur 193 inscrits se sont déplacés pour voter, soit 55% des électeurs. Plus que la moyenne nationale. Il y avait 98 suffrages exprimés répartis comme suit :

Louis ALIOT (Bleu Marine), 29 voix ; Michèle ALLIOT-MARIE (Pour la France), 29 voix ; Jean-Luc MÉLENCHON (Front de Gauche), 9 voix ; Robert ROCHEFORT (MODEM les Européens), 7 voix ; Virginie ROSIÈRE (Choisir notre Europe), 7 voix ; José BOVÉ (Europe écologie), 5 voix ; Joseph BOUSSION (Nouvelle donne), 5 voix ; Marie-Jeanne HUSSET (Europe citoyenne), 3 voix ; Eric MAHUET (So pirate), 1 voix ; Francis LENNE (Citoyens du vote blanc), 1 voix ; Pascal LESSELLIER ( DLR ), 1 voix ; Renaud CAMUS (NON ), 1 voix .

Les autres candidats n'ont obtenu aucune voix à Bourg du Bost.

## Hommage pour le 8 mai

*Soixante quinze années, dans nos cœurs c'était hier  
La rancœur, la rancune, c'est de nouveau la guerre  
Un peuple revanchard subjugué par un fou  
Va tenter par les armes de nous mettre à genoux.*

*Mais la France va combattre la vile adversité  
Malheur à qui s'en prend à son intégrité  
Combien de ses enfants ont payé de leur vie  
Défendant notre terre que leur sang a rougi.*

*Le monde entier bientôt va nous prêter main forte  
Pour combattre le diable l'espérance n'est pas morte  
Mais notre liberté dût payer lourd tribut  
Tous ces corps déchirés, c'est l'horreur absolue.*

*Et tous ces pauvres gens innocentes victimes  
Ils s'appelaient David, Esther ou Joachim...  
Peuple martyrisé descendu aux enfers  
Humiliés, massacrés par ces nazis pervers.*

*Les hommes vont-ils un jour cesser de s'entretenir  
Pour qu'il en soit ainsi je ne fais que prier  
La mort inéluctable suffit à nos destins  
Nul besoin de ces guerres qui font tant d'orphelins  
Que la mémoire de ceux qui sont morts pour nous  
Soit toujours honorée par nous tous debout !*

**Jean LE GALL**

Ce jour-là prenait fin en Europe la guerre la plus meurtrière de l'histoire de l'humanité. Plus de cinquante millions de femmes et d'hommes, dont la moitié de civils, avaient péri au cours de ce conflit mondial.

Rappelons nous ces mots du Préfet Marcel BLANC, ancien combattant volontaire de la Résistance : « *la mémoire est éducative, elle apprend que les droits de l'Homme imposent les devoirs du citoyen. Elle rappelle que la liberté s'arrête là où celle d'autrui commence. Et surtout, la mémoire enseigne que la démocratie, à l'inverse des privilèges, se mérite* ».

Il nous appartient donc aujourd'hui d'entretenir le flambeau du 8 mai et de le donner à notre tour aux futures générations pour que se cultive encore et toujours l'idée que la liberté et la paix sont des valeurs fragiles toujours susceptibles d'être remises en cause par la folie des hommes.

## 1954/2014 : hommage rendu aux victimes de la guerre d'Algérie à Bourg du Bost

Le 19 mars 1962, le cessez le feu mit fin à cette guerre d'Algérie qui débuta en 1954.

Plus de 25 000 soldats français sont morts durant cette guerre sans nom. Plus de 300 000 civils furent victimes de cette « sale guerre » qui connut, hélas, son lot d'horreurs commises de part et d'autre.

L'indépendance de l'Algérie obligea 700 000 européens à quitter le pays qui les avait vu naître pour beaucoup ; une plaie béante qui a bien du mal à se refermer.

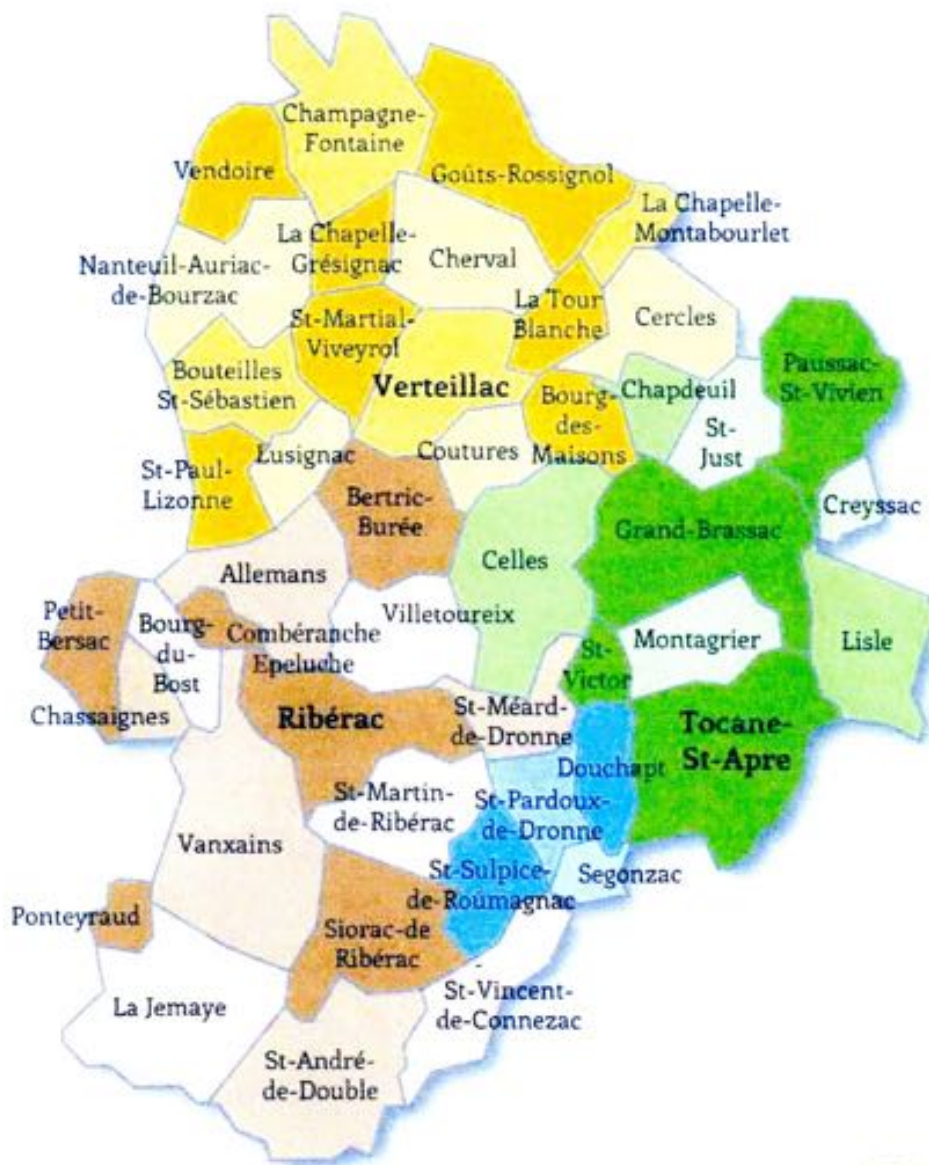


A Bourg du Bost il existe des traces de ce passé dans les registres des Conseils Municipaux. A plusieurs reprises les élus de l'époque ont voté des aides financières afin de soutenir les soldats ou les familles rapatriées d'Algérie.

Le 13 avril 2014 en présence d'anciens combattants, d'autorités civiles et militaires et de nombreuses personnes, une plaque commémorative fut inaugurée au monument aux morts du cimetière par Thierry DÉCIMA et son Conseil Municipal.



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIBERACOIS



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 les Communautés de Communes des Hauts de Dronne, du Val de Dronne, du Ribéracois et du Verteillacois forment une seule et même collectivité : **la Communauté de Communes du Pays Ribéracois** (CCPR) laquelle regroupe 46 communes et quelques 20 000 habitants.

Elle est gérée par **Le Conseil Communautaire** qui compte 62 conseillers lesquels ont élu **Didier BAZINET** comme Président le 15 avril. Notre maire, **Tierry DÉCIMA** représente notre commune dans cette instance, il est par ailleurs membre du bureau de la CCPR.

**site internet : [www.cc-paysriberacois.fr](http://www.cc-paysriberacois.fr)**

**contact@cc-paysriberacois.fr**

**siège social : CCPR - 11, rue Couleau - BP 10 - 24 600 RIBERAC**

**TEL. : 05 53 92 50 60**



La CCPR est une collectivité territoriale au même titre qu'une commune. Elle a pour mission d'« *associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace* ». En d'autres termes cette nouvelle structure devrait permettre de mutualiser les moyens et gérer des services que les petites communes ne peuvent réaliser seules.

Dans le contexte économique actuel ce ne sera probablement pas simple. Le défi des Conseillers Communautaires sera de répondre au mieux aux besoins de la population tout en limitant les dépenses. Il s'agira de faire des choix responsables et axer les actions sur l'efficacité des dépenses engagées tout en limitant les impôts...

## Histoire des regroupements de communes :

Ces regroupements ne sont pas nouveaux et la création de la nouvelle CCPR s'inscrit dans une continuité.

Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle les petites communes se sont trouvées dans l'incapacité d'assurer un minimum de services publics ainsi la loi a encouragé très vite la coopération communale (créations de syndicats par exemple) jusqu'aux Communautés de communes actuelles.

De 1960 à 1975, la Loi tend de plus en plus à faciliter la création d'agglomérations nouvelles avec en 1999 un renforcement et une simplification de la coopération intercommunale. La loi prévoit désormais de nouvelles structures intercommunales à fiscalité propre pour les petites communes telle la CCR que nous connaissions.

Parallèlement les 10 premières années du XXI<sup>ème</sup> siècle voient la mise en œuvre d'importants transferts de compétences compensés, en parti seulement, par de nouveaux moyens financiers.

Cependant la multiplication des niveaux d'administration territoriale, combinée avec l'enchevêtrement croissant de leurs compétences, diminue l'efficacité de la décentralisation et éloigne le citoyen de la démocratie locale. Les acteurs sont mal identifiés, la technicité des décisions s'accroît, les structures de coordination prolifèrent.

Le renforcement et la simplification de l'intercommunalité semble indispensable mais les citoyens que nous sommes aimeraient aussi retrouver le contrôle de leur destin.

## Modification des horaires des déchèteries.



[www.smctom-riberac.fr](http://www.smctom-riberac.fr)

Actuellement, les horaires en vigueur ne sont pas différenciés en période d'hiver et en période d'été. Cette organisation implique qu'en hiver, la fréquentation après 17h30 est très faible. De ce fait, à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2014, de nouveaux horaires seront mis en place.

Ainsi en période d'été, soit du 1<sup>er</sup> Mai au 30 Septembre, la déchèterie de Ribérac ouvrira du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30. Celle de Tocane S<sup>t</sup> Apre sera accessible les mardi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les usagers pourront enfin se rendre à celle de Verteillac les mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

En période d'hiver, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> Octobre au 30 Avril, la déchèterie de Ribérac ouvrira du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Les déchèteries de Tocane S<sup>t</sup> Apre et de Verteillac seront ouvertes de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, les jours d'ouverture de ces dernières restent inchangés par rapport à la période d'été.

Enfin, n'oubliez pas que l'accès à ces dernières est gratuit pour les particuliers. Et, pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le S.M.C.T.O.M au 05.53.92.41.66.

## Piscine de Ribérac et de Verteillac.

La carte piscine délivrée les autres années par votre mairie n'est plus nécessaire pour bénéficier de tarifs préférentiels aux piscines de Ribérac et Verteillac.

Tarifs et horaires des deux piscines sont à votre disposition en mairie.



# VIE ASSOCIATIVE

## Toujours de la convivialité à Bourg du Bost :

Belote, sardinade avec Bandas et match de foot (avec nos voisins de Petit Bersac), randonnée pour Jessica, concours de pétanque, vide grenier, feux de St Jean ...les associations de Bourg du Bost ne ménagent pas leur peine pour animer ce petit village de France. Tout est prétexte à rencontres entre voisins, tout est prétexte à faire la fête.

**Merci infiniment à cette poignée d'habitants bénévoles qui, sans tambours ni trompettes, provoquent de vrais moments de vie qui font du bien ... tout simplement.**



### Foot aussi pour les filles :

LE FOOTBALL CLUB DE PETIT-BERSAC / BOURG-DU-BOST remercie tous les joueurs (es) les spectateurs (trices) les bénévoles qui ont participé à la réussite du GALA FILLES-VETERANS qui s'est déroulé le 08 JUIN 2014 dans la joie et la bonne humeur.... Michèle A.

**Œufs de Pâques :** Comme tous les ans, sous l'œil amusé des parents, de nombreux enfants sont venus le lundi 21 avril à la découverte de tous les chocolats que les cloches de Pâques ont déposés tout autour de l'Eglise lors de leur passage.

Les enfants ont été ravis et sont repartis avec des paniers bien garnis. Merci à la personne qui a fabriqué ces petits paniers ainsi qu'aux bénévoles qui ont fait des gâteaux pour le goûter qui a clôturé cette manifestation.



### Vide grenier :

Le vide grenier, organisé par l'ALSC, s'est déroulé cette année sous le soleil. Ainsi les 32 exposants ont pu bénéficier de nombreux visiteurs. Le troc des plantes qui était une nouveauté cette année a été un franc succès. La demande a été plus forte que l'offre. Nous ferons mieux l'année prochaine.

## Le feu de la Saint Jean



### On pouvait craindre une désaffection...

Ce jour là, c'était la fête de fin d'année dans une école de Ribérac.

Ce jour là, c'était jour de foot. Un match important pour quelques uns puisque l'équipe de France jouait. Ce jour là, c'était aussi jour de fête à Bourg du Bost.

Tous nous étions invités à célébrer le début de l'été autour d'un feu de joie.

Forcément, nous étions un peu moins nombreux que les autres années. Pourtant ceux qui sont venus ne regrettent rien.

D'abord, il y avait la TV pour les passionnés de foot. A l'ouverture du match nous avons chanté la Marseillaise avec notre équipe.



Bon ... soyons francs... Les notes n'étaient pas toujours ce qu'elles auraient du être mais le cœur y était. Et chanter ensemble ça fait chaud au cœur. Et puis, la France a marqué plusieurs fois... Les cris de triomphe étaient à la hauteur de ceux du Brésil.



Encore une fois la convivialité était au rendez-vous. L'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants, de partager un moment et du bon vin.

Enfin, moment toujours magique, le feu nous a tous rassemblés encore cette année. On ne s'en lasse pas.

Il est des jours où, quel que soit l'âge que l'on puisse avoir, l'enfance revient.

**Drôles de Zanimaux !**



# LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

**CONCERT LE 2 JUILLET  
A L'EGLISE A 18H 30.**

**CONCERT ON JULY 2ND  
In THE CHURCH At 6:30 pm.**

Nous avons la chance d'accueillir à Bourg du Bost la chorale THE VOICES OF HOPE composée de 6 jeunes, talentueux étudiants de « Liverpool Hope University ».

Ils se sont produits partout dans le Royaume-Uni y compris devant la Chambre des Lords au Parlement britannique et démarrent une tournée en France.

Le chœur sera dirigé par le compositeur et chef d'orchestre Stephen PRATT.

Ce groupe nous propose un programme très varié : chants traditionnels américains, madrigaux anglais, chansons des Beatles ...

Le concert est gratuit.

We have the good fortune to welcome "THE VOICES OF HOPE" to Bourg du Bost. They are a group of 6 young and talented students from Liverpool Hope University.

The choir have performed throughout the United Kingdom including the House of Lords. They are now touring France.

The group will be conducted by the composer and head of orchestra Stephen PRATT.

American songs, English folk songs and favourites by the Beatles .... are part of the varied programme providing entertainment for all.

Admission is free

## **15<sup>ème</sup> édition de LA FETE DE LA SOUPE le dimanche 10 août**

La préparation de la fête de la soupe est d'ores et déjà bien engagée toutefois nous manquons encore de bénévoles surtout pour la veille et le jour de la fête. Si vous avez quelques heures de disponibilité faites le savoir auprès d'un membre du bureau ou au bar du village. Nous avons besoin de personnes pour la distribution publicitaire, la pose de la décoration, le montage des chapiteaux, la préparation des légumes, la vaisselle, le service à table, la tenue du bar de la fête ...etc, etc... Cette fête, qui accueille plusieurs centaines de visiteurs ne peut tenir sans la participation de nombreux bénévoles. D'avance merci.

**Au programme :** Dès midi, dégustation de la soupe de la gagnante 2013 (Mme Josiane GABRIEL).

**A 15h 30, spectacle gratuit avec le groupe rock HUSH MONEY.**

**Jeux pour petits et grands et ...**

**à 18h concours de la meilleure soupe 2014.**

**20h30 repas dansant animé par l'orchestre Bébert RAIMOND.**

## Fête de la musique



Pas de musique en « live » au café restaurant du Jessy mais une ambiance chaleureuse et un bal improvisé. C'est dans les choses simples que l'on trouve la joie de vivre ensemble.

Même ambiance proposée le  
**13 juillet au Jessy** avec un  
**dîner dansant**

et encore plus de musique. Il est conseillé de réserver votre table, Paëlla au menu.

## ANNONCES :

### LOCATION D'UN LOGEMENT A BOURG DU BOST

Le logement communal, situé à l'ancien presbytère côté ouest , face à l'Eglise, est libre.

Sur 103 m2 le logement se compose :

- au rez-de-chaussé, d'une cuisine/salle à manger, d'un cellier et d'un WC
- à l'étage, de 2 chambres, d'une salle d'eau, d'un WC et d'un dressing.as et d'une cave.

Il bénéficie également d'une cave accessible par un jardin privatif clôturé.

Location : 420 euros par mois.

S'adresser à la mairie de Bourg du Bost au 05 53 90 65 05

*Artisan depuis de nombreuses années,  
**Roger BERKELEY** est maintenant indépendant et propose ses compétences dans tous travaux d'intérieur et d'extérieur.  
Il est particulièrement spécialisé en colombage.*

*Pour tout renseignement s'adresser à son domicile rue de la Révolution ou tel. aux 05 53 91 16 42  
06 79 45 00 19*

